







A retenir

MILDIU	Premières taches observées. Pression en hausse. Les pluies sont contaminantes.
BLACK-ROT	Pression toujours forte. Progression des symptômes en foyers.
OÏDUM	Période de sensibilité maximale.
VERS DE LA GRAPPE	Peu de glomérules observés. Changez vos capsules.

MÉTÉO

Prévisions du 8 au 13 juin 2010 (Source : Météo France)

	Mar 8	Mer 9	Jeu 10	Ven 11	Sam 12	Dim 13
Températures	14 28	14 20	14 22	12 22	12 17	12 14
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

	Vallée Ouest	Vallée Est	Plateau
Merlot	23 - 25	21 - 23	21 - 23
Malbec	21 - 23	19 - 21	19 - 21

Rappel des stades :

19 : Début floraison, les capuchons floraux se séparent

21 : 25 % floraison, chute des premiers capuchons floraux

23 : Pleine floraison, 50 % des capuchons floraux sont tombés

25 : 80 % Floraison

27 : Nouaison

MILDIOU

• Situation au vignoble

Les premières taches sur feuille ont été observées sur les secteurs de Vire et Villesèque.

• Données de la modélisation

La pression pour la période écoulée est qualifiée de moyenne. Les pluies annoncées pour cette semaine font augmenter le niveau de l'EPI. D'après le modèle, de nouvelles contaminations épidémiques sont possibles, en tous secteurs, dès 20 mm de pluie cumulés. Pour un cumul de pluie de l'ordre de 30 mm, le niveau des contaminations pourrait être qualifié de grave.

Évaluation du risque : Soyez extrêmement vigilants à l'approche de nouveaux épisodes pluvieux annoncés pour cette semaine, d'autant plus s'ils sont de nature orageuse.

OÏDIUM

• Situation au vignoble

A ce jour, les observateurs du réseau de surveillance n'ont signalé aucun symptôme d'oïdium.

Évaluation du risque : Jusqu'au stade fermeture de la grappe, votre vigilance doit être maximale.

BLACK ROT

• Situation au vignoble

On note toujours une progression, lente et par foyers, des symptômes de Black-rot en tous secteurs.

Évaluation du risque : La surveillance reste couplée à celle faite pour l'oïdium. Surveillez l'évolution des symptômes sur vos parcelles à risque.

BOTRYTIS

Évaluation du risque :

Dans les situations à risque nécessitant une surveillance accrue (cépages, historique parcellaire), la première phase de sensibilité se situe entre le stade floraison et le stade fermeture de la grappe. Une deuxième phase de sensibilité est identifiée au début de la véraison.

Dans le cas des situations moins sensibles, la phase de sensibilité principale se situe avant fermeture de la grappe.

Mesures prophylactiques : La prophylaxie peut s'appliquer quelque soit le risque botrytis de vos parcelles. Les mesures visent à limiter la vigueur de la vigne, à favoriser l'aération des grappes (ébourgeonnage, effeuillage, éclaircissage) et à limiter le risque de blessures sur baies en limitant l'incidence des autres parasites (oïdium et tordeuses notamment).

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Quelques glomérules ont été dénombrés lors des bilans de fin de première génération. Les comptages confirment la précédente hypothèse d'une pression faible en fin de G1. Les niveaux moyens donnent 3 à 6 glomérules pour 100 grappes. Ponctuellement, ces comptages vont jusqu'à 16 glomérules pour 100 grappes.

• Données de modélisation (Modèle Eudémis - SRAL)

Le modèle prévoit que le deuxième vol devrait débuter entre le 16 et le 19 juin.

Si ce n'est déjà fait, pensez à changer les capsules de vos pièges cette semaine.
La durée de vie d'une capsule est d'environ 6 semaines.

Remarque : Les seuils de nuisibilité cités dans les BSV précédents concernant les comptages de glomérules en fin de G1 sont issues de données utilisées pour la zone Sud-Est. Ces seuils n'ont pas été validés pour la zone Sud Ouest.

CICADELLE VERTE

• Éléments de biologie

Après une phase hivernale passée sur des plantes relais de l'environnement, dès la fin avril, les femelles migrent sur la vigne. Elles vont commencer à y pondre leurs œufs. Après une incubation de 8 à 10 jours, les premières larves apparaissent. Il y a 5 stades larvaires. Une génération complète se développe en 55 à 60 jours. Selon les années, 3 ou 4 générations peuvent se succéder, mais c'est la deuxième génération (juillet-août) qui compte le plus grand nombre de larves et engendre le plus de dégâts.

Les stades larvaires observables en ce moment sont reconnaissables à leur couleur vert clair ou rosé (plutôt blanchâtre pour les toutes jeunes larves) et à leur déplacement « en crabe ». Les larves ne mesurent que quelques mm de long (1 à 3 selon le stade) et s'observent préférentiellement à la face inférieure des feuilles. Les pièges chromatiques ou pièges « jaunes » peuvent être utilisés pour suivre l'évolution des populations de cicadelles vertes.

• Situation au vignoble

Les premières larves ont été observées sur le secteur de Luzech. Les niveaux de population restent faibles à ce jour.

Évaluation du risque : le seuil de nuisibilité n'est que rarement atteint en première génération. La présence des insectes peut être parfois très élevée dans certaines parcelles, sous forme de foyers, mais sans occasionner de dégâts notables. Pour les parcelles sur lesquelles des dégâts significatifs auraient déjà été observés, la surveillance doit se porter sur les populations de la deuxième génération qui sont observables à partir de juillet.

■ **Seuil de nuisibilité :** 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

Les Notes Nationales Mildiou, Oïdium et Botrytis 2010 sont consultables et téléchargeables à l'adresse suivante :
www.vignevin-sudouest.com

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Lot, le Syndicat de Défense des vins AOC Cahors, de Vinotalie Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.